



N°1	Aménagement d'une liaison piétonne entre la rue des Ecoles et la rue A. André	AD 560 et AD 583 pour partie	Ville de Juvisy	Environ 120 m²
N°2	Aménagement d'un espace public - rue Pasteur	AK 199, AK 411 et AK 276 pour partie	Ville de Juvisy	Environ 830 m²
N°3	Aménagement de trottoir - Environ 8,50m par rapport à l'axe de la voie	AK 283, 284 pour partie	Ville de Juvisy	Environ 80 m²
N°4	Elargissement du pont au-dessus de la rue de Châtillon - en surplomb du domaine public	AJ 75, AJ 389	SNCF	Environ 50 m² en surplomb du domaine public
N°5	Aménagement d'une voirie départementale	Rue Lucie Aubric, rue Germaine Tilloy, rue Sophie et rue Scholl	Conseil Départemental	Environ 2 500 m²
N°6	Aménagement d'une voirie dédiée au transport en commun	AH 263, 252	STIF	environ 1 450 m²
N°7	passerelle circulations douces et PMR - projet	AJ 153 pour partie, AJ 152, AJ 149 pour partie	CAUPE	Environ 1 220 m²
N°8	Aménagement de trottoir de 2 à 80 rue Jean Angély - à l'alignement opposé	AI 85, 81, 82, 93, 94, 95, 290, 101, 103, 104, 105, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 119, 120, 125, 135, 216, 136, 140, 144, 145, 146, 288, 188, 189	Ville de Juvisy	Environ 2 830 m²
N°9	Elargissement de voirie - rue Nouvelle	AD 388, 399, 400, 484, 485, 486	Ville de Juvisy	Environ 370 m²
N°10	Elargissement de voirie - rue de l'Avener	AI 120, 121, 122, 432, 125, 289	Ville de Juvisy	Environ 190 m²
N°11	Elargissement de voirie - rue Wurtz	AI 9, 10, 11, 14, 17, 18, 19, 27, 28, 29, 37, 38, 40, 44, 45, 255, 256, 291, AK 270, 271, 272, 276, 282, 286, 387, 288, 300, 304, 488, 490	Ville de Juvisy	Environ 2 190 m²
N°12	Elargissement de voirie - rue de Châtillon	AI 113, 107, 308, 411, 120, 115, 116, 127, 116, 115, 107, 106, 227, 99, 98, 97, 88, 87, 85, 85, 85	Ville de Juvisy	702,2 m²
N°13	Elargissement de 2,50m	AI 80	Ville de Juvisy	305 m²
N°14	Plan de l'alignement - 2m de chaque côté de la voie existante	AI 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35	Ville de Juvisy	607,4 m²
N°15	Prolongement rue Bara - emprise de 8m	AI 67	Ville de Juvisy	790,5 m²
N°16	avenue Condrot	AI 265		
N°17	Elargissement de 3,50m	AI 392		
N°18	Elargissement de 2m	AI 392		
N°19	Elargissement de 3m côté pair de la rue de Morace Verret	AI 265, 433	Ville de Juvisy	72,5 m²
N°20	Traaverse entre la rue Hache et l'avenue Condrot	AI 265, 433	Ville de Juvisy	343,9 m²
N°21	Elargissement de 3m côté impair pour partie et côté pair de la rue Wurtz	AK 306, 307, 400, 402, 403, 405, 436, 405, 403, 285, 285, 292	Ville de Juvisy	152,8 m²
N°22	Elargissement de 3m de la rue Blazy	AK 234, 235, 236, 240, 241, 266	Ville de Juvisy	177,5 m²
N°23	Elargissement de la rue Wurtz	AK 212	Ville de Juvisy	138,4 m²
N°24	Création d'une liaison	AK 405, 438, 452, 453	Ville de Juvisy	54,2 m²
N°25	Agencement du square du 19 mars 1962	AI 71, 396	Ville de Juvisy	405,5 m²
N°26	Prolongement du mail Thadée Lefèvre	AI 431	Ville de Juvisy	204,4 m²
N°27	Elargissement de 3m de la rue PESTI	AD 283	Ville de Juvisy	522,7 m²
N°28	Elargissement de 5,50m de la rue des Ecoles	AD 283	Ville de Juvisy	351 m²
N°29	Extension groupe scolaire Emile-Moquet	AK 509	Ville de Juvisy	573,3 m²
N°30	Elargissement de 3m côté impair de la rue Camille Flammarion	AI 66, 67, 70, 71, 72, 73, 76, 334	Ville de Juvisy	548,4 m²
N°31	Espace vert de proximité	AK 451,452	Ville de Juvisy	548,4 m²

Légende

- ZONAGE**
- UR1 : Zone d'habitat à dominante
 - UR2 : Zone d'habitat intermédiaire, de type maisons de ville ou petit collectif, comprenant également des commerces et de l'activité
 - UM1a : Zone correspondant au quartier de l'avenue de la Cour de France (RN7), situé sur les deux rives de cette voie
 - UM1b : Zone correspondant au quartier de l'avenue de la Cour de France (RN7), situé sur les deux rives de cette voie
 - UM2 : Zone correspondant au quartier mixte du Plateau
 - UE : Zone correspondant aux
 - UCV1a : Zone correspondant au centre urbain traditionnel constitué présentant un caractère mixte d'habitat, de commerces et d'activités
 - UCV1b : Zone correspondant au centre urbain traditionnel constitué présentant un caractère mixte d'habitat, de commerces et d'activités
 - UCV1c : Zone correspondant au centre urbain traditionnel constitué présentant un caractère mixte d'habitat, de commerces et d'activités
 - UCV2 : Zone correspondant aux ensembles coordonnés d'habitations collectives avec espaces paysagers
 - N : Zone naturelle qu'il convient de protéger, en raison de la qualité du paysage et du caractère des éléments qui la composent

- Marge de retrait
- Bande inconstructible
- NATURE EN VILLE**
- Espace vert à protéger
- EMPLACEMENTS RÉSERVÉS ET SECTEUR DE PROJET**
- Secteur d'OAP
- Secteur de plan masse (PM)
- Emplacement réservé existant
- FORMES URBAINES ET IMPLANTATIONS SPÉCIFIQUES**
- Hauteur maximale

ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL Grand-Orly Seine Bièvre



PLAN LOCAL D'URBANISME JUVISY-SUR-ORGE

5. PLAN DE ZONAGE

Dossier mis à enquête publique suivant arrêté du Président de l'EPT n°A2024-945 en date du 16/10/2024

